

Création d'un Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre en Bretagne

Première action : le bilan énergétique de la Bretagne de 1990–2008

Une connaissance précise des consommations et des productions d'énergie est nécessaire afin de répondre aux enjeux énergétiques de la Bretagne et participer à la lutte contre le changement climatique. C'est pourquoi, l'État, l'ADEME et le Conseil régional ont créé début 2009, l'Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre en Bretagne. Il est animé par le GIP Bretagne environnement (Groupement d'Intérêt Public).

Son ambition est d'offrir aux territoires bretons une plateforme des connaissances faisant référence sur les données énergétiques et sur les gaz à effet de serre. Ses missions :

- aider à connaître et prévoir les consommations et productions d'énergie ainsi que les émissions de gaz à effet de serre,
- favoriser les échanges entre les acteurs de l'énergie en créant un réseau de partenaires,
- informer sur la situation et les enjeux énergétiques ainsi que sur les gaz à effet de serre.

Le bilan énergétique de la Bretagne de 1990 à 2008

En s'appuyant sur les données de ses partenaires, l'Observatoire publie son premier bilan énergétique 1990-2008 pour la Bretagne sous la forme d'une brochure de 20 pages « *les chiffres clés de l'énergie – édition 2009* » diffusée à 3 000 exemplaires auprès des mairies, administrations, associations et des acteurs de l'énergie en Bretagne.

Le document est téléchargeable sur www.bretagne-environnement.org.

Quelques chiffres à retenir :

- une **consommation d'énergie finale** de 7 Mtep(*) en 2008 :
 - o 4,4 % de la consommation nationale,
 - o en hausse de 27% depuis 1990 mais relativement stable depuis 2001, une fois corrigée les aléas climatiques,
- une **production régionale** couvrant 7 % des besoins en 2008,
 - o essentiellement d'origine renouvelable,
 - o ¾ sous forme d'énergie thermique constituée de bois,
 - o ¼ sous forme d'électricité, produite à hauteur de 34 % par l'éolien, encore quasi inexistant il y a trois ans.
- des **émissions de CO₂** de 14 millions de tonnes sur le territoire breton en 2008.

(*) Mtep : millions de tonnes équivalent pétrole